



# BOURSE AUX JOUETS 2021

En partenariat avec la



## Règlement intérieur

### Liste

- 3 € la liste de 15 articles déposés (payables au moment du dépôt)
- 2 listes maximum par déposant à préparer chez soi (liste(s) et étiquettes des articles fournis)
- Les déposants définissent le prix qu'ils souhaitent vendre leurs articles à partir de 0.50 €.  
Afin de faciliter le rendu de monnaie, merci de proposer des prix du type 0.50€, 1€, 1.50€ - 5 € - 7 € - 10 €...

### Dépôt

**Les étiquettes doivent pouvoir être retirées facilement sans abimer le support (notamment pour les supports cartonnés, livres, boîtes...).**

- les jouets doivent être en très **bon état, complets** (donc vérifiés avant le dépôt) **propres** et leur fonctionnement doit pouvoir être vérifié (piles présentes si nécessaire au fonctionnement).
- un lot peut être composé de maximum 3 articles de même genre (3 playmobiles, 3 vêtements de poupée de même taille...), sauf pour les livres ou le lot peut contenir jusqu'à 5 livres .
- les consoles de jeux et jeux de consoles ne seront pas acceptés directement mais pourront être proposés sous forme d'affichage, avec une photo de l'article, le prix et un numéro de téléphone **SANS NOM** afin de permettre un contact entre vendeur et acheteur, hors du temps de la bourse aux jouets.
- **Les DVD et CD et peluches ne seront pas acceptés.**

**Afin de mobiliser l'intérêt des acheteurs, nous nous engageons à mettre en vente des jouets et jeux en bon état, c'est pourquoi nous sommes exigeants lors des dépôts**

*Des jeux et jouets peuvent être retirés de la vente si des défauts non repérés lors du dépôt sont identifiés par la suite* (lors de l'installation pour la vente, ou par un acheteur).

**La ville de Digoin décline toute responsabilité concernant les vols qui pourraient intervenir durant la vente.**